

Exigeant des indemnités après l'arrêt de leur activité le 22 mars

Grève dès demain des transporteurs inter-wilayas

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5175 - Ven. 18 - Sam. 19 septembre 2020 - Prix : 10 DA

219 nouveaux cas et 5 morts en 24 heures

Virus : Les décès en forte baisse

Page 2



Révision des lois sur l'information et l'audiovisuel

Ammar Belhimer : «50 chaînes de télévision privées non agréées en Algérie»

Page 2

La conditionnalité franco-américaine

Par Mohamed Habili

Le délai de quinze jours fixé par Emmanuel Macron à la classe politique libanaise lors de son deuxième voyage à Beyrouth, intervenu le 1^{er} septembre, avant lequel elle doit s'être mise d'accord sur un nouveau gouvernement placé sous la houlette de Mustapha Adib a expiré sans que cette tâche ait été accomplie. Sans même qu'il soit acquis qu'elle le sera bientôt. Dans ce pays on sait qu'entre le moment où un chef du gouvernement reçoit la charge de former un gouvernement et celui où cela est chose faite, la règle est qu'il se passe non pas des semaines mais des mois, tant cet exercice est ardu. Un exécutif libanais est un délicat ouvrage d'orfèvrerie qui a besoin de beaucoup de temps, de patience et de minutie pour être ciselé puis monté. Ce qui, soit dit en passant, plaiderait plutôt pour la solidité de l'Etat libanais, vu qu'il est capable de tenir par lui-même pendant des mois, sans un pouvoir exécutif pour l'animer. A elle seule cette gageure ne serait pas tenable, à moins que quelque chose d'exceptionnel ne s'en mêle. Cet élément aussi inattendu que contraignant, c'est l'injonction faite par le président français à la classe politique libanaise de limiter ses tractations au strict minimum, sous peine de se voir encore plus durement traitée par lui. Or le délai est passé et sans qu'un gouvernement ne soit annoncé. Cela n'a pas amené la France à prendre des mesures de rétorsion, mais à accorder une prolongation, certaine sans doute que celle-ci serait de courte durée.

Suite en page 3

Instruction de Tebboune au gouvernement et aux corps de sécurité

Plus de lettres anonymes, la lutte anticorruption continue



Ph/D. R.

Le président de la République a adressé une instruction aux membres du gouvernement et aux responsables des corps de sécurité concernant les lettres de dénonciation anonymes. Cette instruction a été adressée une semaine après la deuxième rencontre gouvernement-walis, tenue les 12 et 13 août derniers, où le Président a annoncé qu'il ne faut plus tenir compte des lettres anonymes dans les poursuites judiciaires. Page 2

Préférant de loin le secteur privé

Les gynécologues-obstétriciens désertent les hôpitaux publics, reconnaît Benbouzid

Page 16



Il portait Constantine dans son cœur et l'Algérie chevillée au corps

Le sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci n'est plus

Page 16

Instruction de Tebboune au gouvernement et aux corps de sécurité

Plus de lettres anonymes, la lutte anticorruption continue

■ Le président de la République a adressé une instruction aux membres du gouvernement et aux responsables des corps de sécurité concernant les lettres de dénonciation anonymes. Cette instruction a été adressée une semaine après la deuxième rencontre gouvernement-walis, tenue les 12 et 13 août derniers, où le Président a annoncé qu'il ne faut plus tenir compte des lettres anonymes dans les poursuites judiciaires.

Par Aomar Fekrache

Ans, il a été indiqué que des rapports parvenus à la Présidence de la République font ressortir que certains cadres de l'Etat et responsables à différents niveaux ont fait l'objet de poursuites judiciaires sur la base de simples lettres anonymes adressées aux différents services de sécurité et institutions de l'Etat. «Nombre de cadres ont ainsi été privés de liberté sur la base de ces lettres qui, le plus souvent, se sont avérées dénuées de tout fondement». «Outre l'injustice subie, cet état de fait a entraîné une paralysie de l'activité des administrations et des entreprises publiques, à cause de la crainte, la peur et l'angoisse d'être poursuivi sur la base d'une simple lettre anonyme», souligne l'instruction du président de la République. «Alimenté par la rumeur, un climat de crainte et de suspicion s'est installé auprès d'autres responsables qui, par crainte d'éventuelles poursuites judiciaires, se limitent à un minimum d'obligations et ne développent aucun esprit d'entreprise. C'est ainsi que le traitement

d'importants dossiers, revêtant parfois un caractère d'urgence, est renvoyé à des dates ultérieures, causant ainsi de graves préjudices au fonctionnement de ces institutions», est-il constaté. Il est de ce fait, ajoute-t-il, impératif de différencier les fautes de gestion dues à une erreur d'appréciation des actes volontaires qui ne profitent qu'à leurs auteurs ou à des tiers malintentionnés. Pour ce faire, l'administration judiciaire dispose de tous les moyens légaux pour mener des investigations en la matière. «Si la lutte contre la corruption est irréversible et nécessaire, elle ne doit, en aucun cas, prendre la forme d'une campagne de déstabilisation des outils de réalisation et de concrétisation des missions de l'Etat et de ses différentes structures d'exécution», explique le Président. «Ce climat malsain est naturellement alimenté par des rumeurs souvent distillées par les tenants de l'argent sale, des corrompus, ceux qui veulent à tout prix déstabiliser l'Etat et ses structures pour échapper à leur sort inéluctable», affirme l'instruction présidentielle.

De ce fait, il est impératif,

ajoute le Président, dès la réception de cette circulaire, de faire la différence entre, d'un côté, les actes qui, bien que condamnables, ne tiennent qu'à l'incompétence ou à la mauvaise appréciation, qui sont démunis de tout esprit ou de volonté de corruption, passive ou active, et ne profitent pas à l'agent incompétent.

Et d'un autre côté, les actes ayant été à l'origine de pertes économiques ou financières à l'Etat dans le but d'accorder des avantages indus à des tiers, en infraction aux lois et règlements et sans consultation écrite de la hiérarchie. «Dans ce cas, le doute est permis et l'investigation doit être orientée vers la recherche de preuves tangibles de corruption active ou passive», précise-t-il. Par contre, toute aide apportée par les citoyens, directement ou à travers les médias avec les preuves nécessaires, doit être prise en compte pour des investigations éventuelles, ajoute l'instruction qui précise que dans ce cas, le citoyen doit être protégé par l'Etat de toute forme de représailles. De même que toute personne détenant des informations dans ce sens



Ph. > D. R.

est invitée à se rapprocher directement des autorités habilitées, conformément aux procédures en vigueur ou, le cas échéant, s'adresser expressément aux organes de la presse, la liberté

de cette dernière étant consacrée par la Constitution. Le Président conclut son instruction en affirmant : «J'accorde le plus grand intérêt à la stricte application de la présente instruction».

A. F.

Révision des lois sur l'information et l'audiovisuel

Ammar Belhimer : «50 chaînes de télévision privées non agréées en Algérie»

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a fait état, jeudi, de plus de 50 chaînes privées non agréées en Algérie, affirmant que la réforme du secteur «favorisera l'accompagnement des chaînes privées avec un arsenal juridique algérien et permettra à Alcomsat-1 d'optimiser et de développer ses services et les capacités de son exploitation». Intervenant en séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la «domiciliation juridique» des chaînes privées et «l'algérianisation» des activités médiatiques dites «de droit étranger». «6 chaînes seulement ont reçu un agrément provisoire pour l'ouverture de bureaux de presse et d'information pour les représenter en Algérie», a-t-il souligné, estimant que «dans une telle situation, le nombre des fonctionnaires du bureau ne doit pas dépasser 14 employés». A ce propos, le premier responsable du secteur a assuré que la révision de la loi organique relative à l'information «aboutirait inéluctablement à la révision du texte de loi sur l'audiovisuel», estimant qu'il serait primordial, «du point de vue éthique», de prioriser la régularisation de la situation des chaînes privées. L'impératif d'ac-

commoder tout l'intérêt à l'organisation des chaînes télévisées privées, la codification des spots publicitaires liés à la communication ainsi que l'organisation des activités de publicité «s'inscrivent en droite ligne de la réforme du secteur audiovisuel qui concernera particulièrement la révision du cadre juridique et réglementaire du secteur (la loi organique de l'information de 2012) mais également la révision de la loi relative à l'activité audiovisuelle de 2014», a répondu Belhimer à une question du député Taleb Abdellah sur «les mesures prises pour le suivi du secteur audiovisuel pour une production de qualité, un contenu bien élaboré et un cahier des charges respecté». Concernant l'appui des mécanismes de suivi et d'évaluation, le ministre de la Communication a fait savoir que son secteur s'emploiera à «relancer et redynamiser le rôle du groupe de travail interministériel qui présentera une vision d'ensemble et d'une presse plurielle dans le respect de la déontologie et du droit du citoyen à l'information, à l'éducation et aux loisirs». Le ministre veille également à «l'accompagnement et au soutien des mécanismes chargés de

suivi et de l'évaluation de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), créée en vertu de l'article 64 de la loi organique 12-05 relative à l'information et qui veille à la conformité de tout programme audiovisuel, quel que soit le support de sa transmission, aux lois et réglementations en vigueur».

Le gouvernement déterminé à encadrer et à réglementer le secteur de la publicité

En réponse à une question du député Kada Kouadri sur «les répercussions de la publicité passive et irresponsable sur les consommateurs en général et l'enfance en particulier», le ministre a fustigé «les programmes et spots publicitaires diffusés par certaines chaînes», qui «font la promotion de mauvais comportements susceptibles de porter préjudice à l'intégrité physique et psychologique de nos enfants». Dans ce contexte, il a affirmé que «le gouvernement est déterminé à encadrer et à réglementer le secteur de la publicité pour l'assainir des intrus et des opportunistes ainsi que de leurs comportements non professionnels et contraires aux valeurs de la société et à sa culture». Pour concrétiser cette poli-

tique, «le secteur de la Communication a consacré au thème de la publicité l'un des chantiers de réforme profonde et urgente engagée avec la participation des différents acteurs et spécialistes, en vue de promulguer pour la première fois une loi relative aux activités publicitaires», a précisé le ministre, rappelant la journée d'information organisée récemment entre la presse nationale publique et privée et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) portant sur les 15 critères transitoires pour l'attribution de la publicité publique de façon «légitime, transparente et méritée» à même de promouvoir «la performance et les services de la publicité». Par là même, il a fait état de «l'organisation de rencontres similaires à l'est et au sud du pays avant la mise en

application des critères en janvier prochain». Dans le cadre des efforts visant le renforcement du paysage médiatique en Algérie, M. Belhimer a mis en avant le rôle de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), citant, parmi ses missions, le contrôle de la diffusion publicitaire, le respect des droits de l'Homme et la protection des enfants et des adolescents. Après avoir réaffirmé la détermination de son secteur à organiser et à assainir le domaine de la publicité en vue de mettre fin «aux manipulations et dépassements» qui portent atteinte à la profession de journalisme et aux valeurs de la société, le ministre a appelé tout un chacun à «contribuer à cette démarche et à tout effort visant l'édification de l'Algérie nouvelle fondée sur la loi et la bonne gouvernance».

Meriem Benchaoua

219 nouveaux cas et 5 morts en 24 heures Virus : Les décès en forte baisse

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit 4 cas de moins que la journée d'hier (9), portant à 1 659 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 219 cas, soit 9 cas de moins par rapport à hier (228), pour atteindre au total 49 368 cas confirmés.

R. N.

– Exigeant des indemnités après l'arrêt de leur activité le 22 mars –

Grève dès demain des transporteurs inter-wilayas

■ Réclamant la reprise des transports inter-wilayas (transport de voyageurs et taxis) et l'indemnisation des transporteurs affectés par la suspension de leur activité depuis mars dernier, l'Union nationale des transporteurs (UNT) a annoncé qu'elle entamera une grève nationale ce 20 septembre.

Par Thinhinene Khouchi

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook à l'issue d'une rencontre de son bureau national tenue mardi dernier, l'Union nationale des transporteurs a indiqué que «ce débrayage a pour but de satisfaire un certain nombre de revendications, principalement l'indemnisation des transporteurs pour l'arrêt de leur activité du 22 mars dernier à ce jour». L'Union dit ne pas s'opposer aux décisions du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus recommandant à ce que les moyens de transport travaillent à 50 % de leurs capacités, mais elle exige en revanche à ce que les 50 % restants soient pris en charge. En outre, elle réclame la reprise des transports inter-wilayas (transport de voyageurs et taxis) et l'indemnisation des transporteurs affectés par la suspension de leur activité depuis mars dernier. Il est à noter que l'UNT avait déposé un préavis pour entamer une grève nationale le 2 septembre dernier, mais a finalement décidé de la reporter au 20 septembre. En effet, selon le président de l'Union nationale des transporteurs (UNT), Belal Mohamed, «après concertation, le bureau national de l'UNT avait décidé, le 1^{er} septembre dernier, de surseoir à la date de mise à



exécution de "l'opération escar-got" au 20 septembre» et ce, afin de donner à leur tutelle le temps nécessaire afin de concrétiser ses engagements. En outre, l'UNT avait décidé le report de sa grève «pour ne pas pénaliser les candidats qui devaient se rendre aux centres d'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) du 7 septembre dernier au 9 septembre et ceux du baccalauréat, le 13 septembre au 17 du même mois». L'UNT a, en outre, souligné que cette grève a été décidée «à l'unanimité par l'ensemble des bureaux de wilaya, après avoir constaté que le

ministère des Transports tardait à prendre acte de la plateforme de revendications des transporteurs inter-wilayas». Depuis, et notamment avec l'entrée en vigueur du déconfinement progressif, ils ne cessent de monter au créneau pour faire connaître aux responsables de leur secteur d'activité ce qu'ils endurent pour cause d'inactivité. Mais ce qui les étonne le plus, c'est que des secteurs de services ont été autorisés à reprendre du service. Ce qui les a poussés à bout et, par voie de conséquence, à décider d'une grève. Cette action est considérée, selon eux, comme un moyen de pression sur les pou-

voirs publics pour arracher l'autorisation de reprendre leur activité. Il est à noter que ce mouvement est appuyé par d'autres organisations syndicales du secteur des Transports. En effet, le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (Onta), Hocine Bouraba, a indiqué à un média national que «les transporteurs des voyageurs inter-wilayas doivent reprendre du service comme les autres secteurs, tels que les restaurants, cafés et plages». Et de s'interroger : «Pourquoi cette discrimination?».

T. K.

Fayez al-Sarraj annonce sa démission pour fin octobre Nouvelle impasse politique en Libye

Les parties libyennes qui se sont entendues récemment à Montreux en Suisse sur «une phase préparatoire», poursuivent leurs efforts en vue de booster les pourparlers inter-libyens prévus en octobre à Genève, devant conduire à la formation d'un nouvel exécutif, au profit de qui, le Premier ministre Fayez al-Sarraj, entend céder ses fonctions fin octobre. Pour ce faire, il a appelé le comité de dialogue à nommer très rapidement un nouveau gouvernement.

Un départ pour lequel la communauté internationale n'a pas encore réagi si ce n'est l'ONU qui l'a qualifié de «décision courageuse». Néanmoins, pour les observateurs, du moins les optimistes d'entre eux, l'annonce de cette démission qui intervient quelques jours après celle du gouvernement provisoire installé dans l'Est, est un signe avant-coureur d'une réorganisation de la vie politique et d'une nouvelle phase en Libye sans Fayez el-Sarraj, et sans Khalifa Haftar, devant mener à une fin de crise qui se fait désespérément attendre après l'échec de plu-

sieurs tentatives de paix entre les deux camps belligérants. Le Parlement basé à Tobrouk, dans l'est de la Libye, et autres parties rivales, seront invités à se mettre d'accord sur un nouveau Conseil présidentiel qui va unifier les autorités et administrations du pays et organiser des élections. Le chef du GNA et ses collaborateurs auraient discuté de ce plan avec d'autres partenaires libyens et internationaux, ont avancé des responsables proches du dossier.

Ainsi, sur fond de grogne sociale déclenchée ces dernières semaines dans plusieurs villes pour dénoncer la détérioration des conditions de vie, Fayez al-Sarraj, président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, s'est dit prêt à quitter ses fonctions, au plus tard fin octobre, pour céder la place à un nouvel exécutif issu de pourparlers inter-libyens visant à parvenir à une issue politique à la crise que connaît le pays depuis dix ans. En ces termes, lors d'une brève allocution télévisée, le chef du GNA a annoncé «à tous mon

souhait sincère de céder mes fonctions à un prochain pouvoir exécutif avant fin octobre au plus tard, en espérant que le Comité de dialogue achève ses travaux, choisisse un nouveau Conseil présidentiel et transfère les pouvoirs au Premier ministre conformément aux conclusions du Congrès de Berlin». Toutefois, il soulignera qu'il restera intérimaire aux négociations prévues à Genève le mois prochain. Dans ce contexte, exprimant son «soutien à tout dialogue politique qui déboucherait sur l'élection de nouveaux organes politiques susceptibles de mettre un terme à la division en Libye», Al-Sarraj s'est félicité du dialogue inter-libyen mené sous l'égide de l'ONU et des recommandations qui en ont découlé en référence aux consultations de Montreux, tenues du 7 au 9 septembre en Suisse, soulignant que ces discussions ont balisé le terrain pour une «phase préparatoire» à une solution globale en Libye en crise depuis 2011. Par ailleurs, dans son discours, il est revenu sur le bilan de son Gouvernement d'union nationa-

le, installé dans la capitale à l'issue de l'accord de Skheirat en 2015. «Nous n'avons pas travaillé dans des conditions normales. Nous étions la cible de complots internes et venant de l'étranger», a-t-il affirmé.

L'ONU salue la décision de Fayez al-Sarraj

L'ONU a salué avant-hier la «décision courageuse» du chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez al-Sarraj, de démissionner d'ici la fin octobre. Stephanie Williams, représentante spéciale par intérim du Secrétaire général des Nations unies en Libye, a estimé dans un communiqué que cette annonce «intervient à un tournant décisif dans la crise libyenne de longue date, au moment où il est clair que la situation n'est plus tenable», a-t-elle ajouté.

«Il incombe désormais aux parties libyennes concernées d'assumer pleinement leurs responsabilités devant le peuple libyen, de prendre des décisions historiques et d'accepter des concessions mutuelles pour le

LA QUESTION DU JOUR

La conditionnalité franco-américaine

Suite de la page une

Au Liban, c'est la France qui est à la barre, le pays faisant partie de son ancien domaine, mais en réalité c'est avec l'accord à la fois des Etats-Unis et du FMI qu'elle agit. Entre autres difficultés assaillant aujourd'hui le Liban, il y a sa crise financière, qui le met dans l'impossibilité d'honorer ses engagements. Un pays en cessation de paiement, comme on dit, n'a plus de souveraineté économique. Pour être renfloué, il se soumet à des conditions. S'agissant du Liban, la conditionnalité comporte certes un volet relevant de la compétence des institutions financières internationales, en premier lieu du FMI, mais ce n'est pas ce qui dans son cas est essentiel. C'est d'ailleurs ce qui explique que ce ne soit pas le FMI qui tient la férule mais la France, pour qui à l'évidence l'urgence aujourd'hui au Liban n'est pas économique mais politique. Sa première exigence est que le gouvernement Adib soit un gouvernement de compétences. Sa deuxième est qu'il soit formé dans un temps record. Les deux sont d'ailleurs parfaitement cohérents. D'où la quinzaine prescrite. Sa prolongation ne signifie pas qu'elle soit abandonnée, mais juste quelque peu étirée. Adib se voit bénéficier d'une rallonge, en aucune façon d'une dispense. La bride est toujours sur son cou, qui peut à tout moment être tirée vers l'arrière. Tout au plus dispose-t-il de quelques jours pour amener tous les Libanais à résipiscence. A lui accorder leur confiance. En clair, cela veut dire qu'il doit encore convaincre les partis à cautionner un gouvernement dont ils ne feront pas partie. Ce serait alors le premier désarmement du Hezbollah. Son désarmement psychologique en quelque sorte, en prévision du deuxième : son désarmement pur et simple. Sinon, pas d'aide susceptible d'aider le Liban à se remettre sur ses pieds pour marcher tout seul.

M. H.

bien de leur pays», a poursuivi le communiqué.

Minée par l'insécurité et les luttes d'influence qui ont exacerbé le peuple libyen épuisé par plusieurs années de conflits et une impasse politique depuis 2014, la Libye enregistre depuis des semaines des manifestations notamment pour dénoncer le coût de la vie, la détérioration des services publics et des conditions de vie, les coupures d'électricité, la défaillance des hôpitaux en plein pandémie de Covid-19, la corruption et la vertigineuse hausse des prix du carburant dans un pays à fortes réserves pétrolière mais qui demeure frappé par le blocus pétrolier imposé mi-janvier dernier par le maréchal Khalifa Haftar.

Lynda Naili

Tizi Ouzou

Reprise des cours en présentiel à l'université à compter de demain

■ L'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a annoncé la reprise des cours en présentiel à compter de demain.

Par Hamid Messir

« Les cours en présentiel au département de mathématiques commenceront ce

Centre Anti-Cancer d'Amizour / Béjaïa Lancement imminent du projet

LE CENTRE anti-cancer qui devrait être implanté à Amizour va être enfin lancé prochainement. C'est ce qu'a indiqué récemment la cellule de communication à la suite d'une visite sur site du wali en compagnie du président de l'APW ainsi que des responsables du secteur de la santé à Béjaïa. La sortie effectuée sur le site a permis de trouver un terrain d'entente avec le bénéficiaire de la concession agricole qui avait manifesté son opposition à l'installation de l'entreprise Cosider en vue de lancer les travaux de réalisation de ce projet tant attendu par les malades de la région. Pour rappel, le Groupe Cosider avait remporté en ce projet suite à l'ouverture des plis le mois de décembre de l'année dernière. L'entreprise s'est, par la suite, heurtée à l'opposition de l'agriculteur qui cultive des oliviers sur le terrain en question. Ce dernier a revendiqué «l'indemnisation de ses jeunes pousses d'oliviers» et le projet a été bloqué. Pour rappel, ce projet avait été annoncé en 2008 puis en 2010 et il a subi plusieurs reports. Cet établissement premier du genre dans la région aura une capacité de 140 lits ; il sera réalisé sur un terrain de 7ha, selon la fiche technique. Il sera équipé de trois salles opératoires en plus d'une unité de greffe de la moelle osseuse. Concernant l'hospitalisation, deux bâtiments sont prévus : un pour l'oncologie pédiatrique et un autre pour l'oncologie adulte, en sus d'un hôpital du jour. Le CAC d'Amizour devrait aussi offrir des prestations aux accompagnateurs des patients. Notons que la wilaya de Béjaïa enregistre annuellement des dizaines de cas positifs au Cancer, avec une prédominance du Cancer du sein chez les femmes, selon des statistiques communiquées ces dernières années et le cancer du colorectal chez les hommes. L'implantation de ce centre va sans nul doute soulager les cancéreux de toute la wilaya et des wilayas voisines qui font des déplacements éreintants à Sétif, Tizi-Ouzou, Blida et Alger, entre autres.

Hocine Cherfa

dimanche 20 septembre à 8h et s'arrêteront le 8 octobre pour la 1^{re} vague. La 1^{re} vague concerne les masters M1 (S2) et les L2 (S1), chaque section étant scindée en 2», précise l'administration de l'université dans un communiqué rendu public jeudi. Les étudiants ont été invités à consulter les emplois du temps mis en ligne sur la Toile.

Les cours condensés s'étaleront sur une période de trois semaines, durant lesquelles les enseignants doivent résumer ce qu'ils avaient mis en ligne comme cours, travaux dirigés et travaux pratiques, alors que les divers examens se feront dans les 10 jours suivants, ajoute la même source.

S'agissant de la deuxième vague d'étudiants, leurs cours se dérouleront durant la période du 21 octobre au 21 novembre. Les délibérations auront lieu du 22 au 30 novembre. L'UMMTO informe également que la nouvelle année (M2) des étudiants en Master débutera le 1^{er} décembre. D'autres facultés et départements du même établissement universitaire ont également dévoilé leurs plans de reprise des cours et des examens en présentiel. A noter que



Ph.D. R.

les responsables de l'UMMTO ont largement évoqué le protocole sanitaire lié au coronavirus

devant accompagner cette reprise, tout en suscitant des interrogations sur les moyens néces-

saires à sa mise en œuvre sur le terrain, notamment au niveau des cités universitaires. H. M.

Directeur général de l'INESG

Installation par Djerad de Abdelaziz Medjahed

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présidé, jeudi à Alger, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie d'installation de Abdelaziz Medjahed dans ses fonctions de nouveau directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG). La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, du ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane, du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer et du secrétaire général du ministère de la Défense nationale. La cérémonie a vu également la présence du président du Conseil national économique et social (Cnes), Redha Tir, ainsi que du DG de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Chafik Mesbah. Pour sa part, M. Medjahed a estimé que son installation dans ce poste de responsabilité dénote «une réelle volonté de changement» à même de permettre à l'Algérie d'occuper la place qui lui sied dans les fora internationaux.

Djerad souligne «l'inté-

rêt particulier» accordé par le président de la République à l'INESG

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a mis en avant, jeudi, «l'intérêt particulier» qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), au regard du rôle qu'il sera appelé à jouer, à savoir «insuffler une nouvelle dynamique au domaine des études de stratégie globale en termes de réalisation des objectifs tracés pour l'édification de l'Algérie nouvelle». «L'installation d'un nouveau directeur général pour cet Institut et la personne sur laquelle le choix s'est porté, dénotent l'intérêt particulier qu'accorde le président de la République à cette importante institution», a indiqué M. Djerad lors d'une allocution prononcée, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la cérémonie d'installation de Abdelaziz Medjahed au poste de directeur général de l'INESG. «Ce choix traduit également la forte volonté d'insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine des études de stratégie globale, en tant que socle pour la concrétisation des engagements et objectifs tracés pour l'édification de l'Algérie nouvelle, notamment en matière de réforme de la

gouvernance de l'Etat et ses institutions, à même de permettre à l'Algérie de recouvrer la place qui lui sied dans les fora internationaux», a ajouté M. Djerad. «Cet objectif suprême ne saurait être atteint qu'à travers la mobilisation des compétences nationales pour asseoir les fondements solides d'une politique extérieure dynamique et proactive et d'une diplomatie offensive, et assurer la protection des intérêts du pays, outre le renforcement de la sécurité et de la défense nationales». «Le choix de Abdelaziz Medjahed, un des meilleurs cadres du pays, dénote la forte détermination à réaliser ces objectifs, en ce sens qu'il mettra à profit sa haute compétence et sa grande expérience acquises tout au long de sa carrière riche et des postes de responsabilité militaires et civiles qu'il a eu à assumer», a poursuivi M. Djerad. Dans ce contexte, le Premier ministre a indiqué que «les Nations qui ont su faire face aux dangers internes et externes qui les guettaient, s'étaient armées d'une vision stratégique et prospective», ajoutant que «les crises successives multidimensionnelles auxquelles le pays a été confronté ces dernières années sont un indicateur de l'impérative reconsidération de cet aspect lors de l'élaboration des politiques nationales, aux plans interne et externe». Pour ce faire, poursuit M. Djerad, «il est impératif de réhabiliter et de redynami-

ser le rôle pionnier de l'INESG en tant qu'outil d'aide à la prise de grandes décisions à travers l'élaboration d'analyses et d'études futures à mettre à la disposition des hautes autorités du pays concernant les différentes questions stratégiques de la vie nationale et internationale, à même d'expliquer les facteurs et les relations qui jouent un rôle décisif dans les domaines politique, économique, social et culturel». L'INESG «est appelé aujourd'hui à effectuer des études futures, des analyses et des recherches approfondies permettant de s'enquérir des développements accélérés de la société dans un cadre global tenant compte des mutations internes et internationales», a-t-il dit. Ces actions prospectives, ajoute le ministre, devront permettre aux institutions de l'Etat d'«élaborer et d'adapter leurs politiques au service du citoyen, en adéquation avec ses aspirations et en faveur de l'intérêt général. Il s'agit là également d'élaborer des politiques de développement dans tous les domaines sur des bases solides fondées sur l'approche, les connaissances scientifiques, l'exploitation optimale des technologies, l'investissement et la valorisation des hautes compétences que recèle notre pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur».

Halim N.

Accord Opep +

Attar réitère l'importance d'un taux de conformité à 100 %

■ Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a réitéré, jeudi, la nécessité d'atteindre un taux de conformité de 100 % par l'ensemble des pays Opep et non-Opep, signataires de l'accord de réduction de la production pétrolière.

Par Lyliya K.

«**J**e réitère l'importance d'atteindre un taux de conformité de 100 % par tous», a souligné M. Attar, également président de la Conférence de l'Opep, à l'ouverture des travaux de la 22^e réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep/non-Opep (JMMC), tenue par visioconférence. Il a ainsi estimé que les coupes de production, intervenues dans le cadre de l'accord Opep+ d'avril dernier, portant sur une baisse de 7,7 millions de barils/jour (mbj) en août, après des réductions de 9,6 mbj en juillet et de 9,7 mbj en mai et juin, ont été «des décisions opportunes et courageuses». «Aujourd'hui, le JMMC discute des fruits de nos efforts. En effet, nous constatons un marché moins volatil contrairement aux

turbulences du deuxième trimestre 2020», a noté M. Attar, soulignant «les perspectives positives» pour les marchés, notamment face aux signaux de reprise économique, d'amélioration de l'activité transport et de recul des stocks mondiaux. Cependant, il a appelé à maintenir la vigilance et l'engagement de l'ensemble des membres de l'accord, d'autant que la pandémie de coronavirus reprend dans certaines régions du monde. «L'année 2020 a été éprouvante pour nous tous. En revanche, notre union et notre détermination nous permettront de surmonter les défis actuels», a-t-il estimé. Dans ce cadre, le ministre a fait observer que la création de l'Opep, qui a fêté lundi son 60^e anniversaire, «était un acte visionnaire, qui a permis à ses membres de retrouver leurs droits souverains sur leurs ressources naturelles». «Cela reste une grande fierté vu que l'organisation a survécu aux tumultes des six dernières décennies», s'est-il réjoui. L'existence de l'Opep «continue à être pertinente et plus nécessaire que jamais. Notre rencontre d'aujourd'hui et le partenariat fructueux avec nos amis non membres de l'Opep témoignent de ce fait», a-t-il soutenu. Pour sa part, le ministre saoudien de l'Energie, Abdelaziz Ben Salmane, a également appelé l'ensemble des pays membres de l'Opep+ à respecter les restrictions sur la production promises par les pays exportateurs



P.N.D.R.

pour soutenir les cours. «La conformité pleine et entière n'est pas un acte de charité, elle fait partie intégrante de notre effort collectif», a-t-il insisté, estimant qu'un faible taux de conformité pourrait affaiblir l'objectif collectif. Le JMMC est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Organisation (Russie et Kazakhstan).

La Russie appelle tous les pays membres à respecter le taux maximal de conformité

Le ministre russe de l'Energie,

Alexandre Novak, a appelé jeudi l'ensemble des pays signataires de l'accord de réduction de la production pétrolière de l'Opep+ à maintenir le taux maximal de conformité à cet accord historique. Intervenant lors d'un point de presse, en marge des travaux de la 22^e réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep/non-Opep (JMMC), tenue par visioconférence, en présence du ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar, M. Novak a appelé les pays membres de l'accord Opep/non-Opep à respecter le taux de conformité maximal «afin de parvenir au rééquilibrage du marché et de s'assurer que la reprise des

cours se poursuit». Pour sa part, le ministre saoudien de l'Energie, Abdel Aziz ben Salmane, a souligné l'importance d'être «proactif», recommandant aux pays membres de «se tenir disposés à prendre d'autres mesures nécessaires en cas de besoin au-delà des 7,7 millions de barils/jour de coupe suite aux incertitudes liées à la pandémie mondiale du Covid-19». Au cours de cette réunion du JMMC, M. Attar a salué le travail des pays leaders de l'Opep, appelant à maintenir la vigilance et l'engagement de l'ensemble des membres de l'accord, d'autant que la pandémie de coronavirus reprend dans certaines régions du monde.

L. K.

Selon la Fed

L'économie américaine devrait s'en sortir un peu mieux que prévu en 2020

Au cours des sept premiers mois de cette année
La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Union européenne

LA CHINE est devenue le premier partenaire commercial de l'Union européenne au cours des sept premiers mois de 2020, une position précédemment occupée par les Etats-Unis, a annoncé mercredi Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Selon les données d'Eurostat, les importations de l'Union européenne en provenance de Chine ont augmenté de 4,9 % entre janvier et juillet par rapport à la même période de l'année dernière, tandis que ses importations en provenance des Etats-Unis ont chuté de 11,7 %. Les exportations du bloc vers la Chine ont enregistré une légère baisse de 1,8 %, tandis que celles vers les Etats-Unis ont chuté de 9,9 %, a également indiqué Eurostat. La Chine et les Etats-Unis ont été suivis par le Royaume-Uni, la Suisse et la Russie, sur la liste des principaux partenaires commerciaux de l'Union européenne au cours des sept premiers mois de 2020. Dans le même temps, conformément à l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde au cours des sept premiers mois, le commerce international de l'Union européenne a commencé à baisser en janvier et a repris son élan après mai, lorsque les mesures de confinement ont été progressivement assouplies. R. E.

La récession de l'économie américaine en 2020 devrait être moins brutale que prévu, mais le rebond sera moins fort au cours des années suivantes, a estimé la Banque centrale américaine, la Fed, qui a par ailleurs laissé inchangés ses taux lors de sa réunion monétaire. Le produit intérieur brut des Etats-Unis devrait reculer de 3,7 % en 2020, quand elle voyait en juin une chute de 6,5 %. Mais le rebond qui suivra sera moins fort : 4 % en 2021 et non 5 %, et 3 % en 2022 au lieu de 3,5 %, puis 2,5 % en 2023. Le chômage, qui était en février à son plus bas niveau en 50 ans à 3,5 %, devrait s'élever à 7,6 %, ce qui est mieux que les 9,3 % estimés en juin lorsque l'économie se remettait progressivement en mouvement après la paralysie provoquée par la pandémie de Covid-19. Les chiffres du mois d'août ont été meilleurs que prévu avec un taux de chômage réduit déjà à 8,4 % contre un pic historique de 14,7 % en avril. «La reprise de l'économie va dépendre étroitement de l'évolution du virus», a déclaré la Fed dans un communiqué publié mercredi à l'issue de la réunion. «L'actuelle crise sanitaire continuera à peser sur l'activité économique, l'emploi et l'inflation à court terme, et pose des risques considérables sur les perspectives économiques à moyen terme», ajoute-t-elle. La Fed a égale-

ment révisé en hausse l'inflation pour 2020, à 1,2 %, contre 0,8 %, et pense atteindre l'objectif des 2 % en 2023. La Réserve fédérale vient de changer sa politique, face à cette situation sans précédent, afin de permettre plus facilement au pays de retrouver le plein emploi. Elle permettra à l'inflation d'aller de façon temporaire au-delà de l'objectif de 2 % annuels sans augmenter ses taux, ce qu'elle faisait jusqu'à présent. La puissante institution financière a laissé, sans surprise, inchangés ses taux d'intérêt. Ils avaient été abaissés dans une fourchette de 0 à 0,25 % en urgence en mars, face à la propagation du Covid-19 aux Etats-Unis et à la mise en place des mesures de confinement. Cette décision n'a pas été prise à l'unanimité, avec deux personnes ayant voté contre. Cette réunion du comité monétaire était la dernière avant l'élection présidentielle du 3 novembre. La première économie du monde marque le pas, après le fort rebond qui avait immédiatement suivi la période de confinement du printemps, destinée à tenter de ralentir la propagation du Covid-19. Symbole de ce ralentissement de la reprise, les ventes au détail ont augmenté bien moins que prévu au mois d'août. «Les conditions financières générales se sont améliorées dans les derniers mois, grâce, d'une part, aux

mesures politiques de soutien à l'économie», constate toutefois la Fed. Le président de la Fed, Jerome Powell, devrait, lors de sa conférence de presse, insister sur l'importance de nouvelles aides pour les ménages et entreprises, condition sine qua non pour relancer la machine. Or, la Maison-Blanche et les élus du Congrès négocient en vain depuis un mois et demi. Les discussions tiennent notamment sur le montant de l'enveloppe, les républicains refusant d'approuver l'ensemble des fonds demandés par les démocrates. Le ton était toutefois plus encourageant mercredi matin. «Je suis probablement plus optimiste depuis 72 heures sur le potentiel pour un accord, que je ne l'ai été dans les 72 derniers jours», a commenté le chef de cabinet de la Maison-Blanche, Mark Meadows, sur CNBC. «Les démocrates sont "sans cœur". Ils ne veulent pas donner d'argent aux gens qui en ont désespérément besoin. (...) Donnez plus, les républicains, ça reviendra aux USA de toute façon (d'une manière ou d'une autre !)», a même tweeté Donald Trump, encourageant ainsi son parti à conclure un accord. Quoi qu'il en soit, les démocrates ne quitteront pas le Congrès sans un accord, avait promis mardi la cheffe des démocrates à la Chambre des représentants, Nancy Pelosi. Sérine N./Agences

Prix Nibras de la créativité littéraire

L'auteur Youcef Laichi Mimoun lauréat

■ L'auteur Youcef Laichi Mimoun, de la wilaya de Djelfa, vient de remporter le Prix Nibras de la créativité littéraire pour son œuvre «*El Kasr... sired daftar menssi*». L'œuvre de cet auteur a été choisie parmi les cinquante-sept ouvrages de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

Par Ablla Selles

Le roman «*El Kasr... sired daftar menssi*», de l'auteur Youcef Laichi Mimoun de la wilaya de Djelfa, a remporté le prix Nibras de la créativité littéraire, a-t-on appris jeudi du président de l'association culturelle Nibras de Sétif.

Dans une déclaration à l'APS, Nabil Ghandoussi a précisé que cette récompense littéraire nationale, instituée à l'initiative de son association sous la houlette de la commune de Sétif au mois de février dernier, a recueilli 57 ouvrages de l'intérieur et de l'extérieur du pays durant une période de 5 mois et ce, jusqu'au 31 juillet 2020, précisant que 48 essais écrits par des auteurs algériens ont été retenus.

Après avoir lu avec minutie tous les ouvrages envoyés, le jury a tranché et sélectionné l'œuvre littéraire dont l'auteur s'est vu décerner le tout premier Prix national de la créativité littéraire 2020.

Selon Nabil Ghandoussi, ce concours vise à faire connaître et encourager de nouveaux talents littéraires dans le domaine du roman, affirmant que le choix porté sur l'essai qui a été couronné

de succès intervient après une évaluation rigoureuse et assidue de la part des membres du jury composé d'experts dans le domaine issus de plusieurs universités du pays.

Il a ajouté, dans ce même contexte, que le jury a retenu dans un premier temps 10 romans avant d'établir une «short list» de 4 ouvrages, à savoir «*Hina yaktahil El Houba*», de Abdelouahed Houari de Tlemcen, «*104*» de Ayacha Kebaili de Sétif, «*Errihane*» de Taha Bounini de la wilaya de Mascara ainsi que le roman «*El Kasr... sired daftar menssi*», lauréat de la première édition du prix Nibras 2020.

Se déclinant sur 106 pages scindées en 9 chapitres, ce



roman sociétal qui aborde le patrimoine et la religion à travers le rôle spirituel et culturel des zaouïas dans la région saharienne de Touat en plongeant le lecteur dans les tréfonds du désert, a séduit le jury qui a qualifié dans

son rapport cet ouvrage d'essai prometteur se voulant un hymne au désert.

Pour rappel, l'association Nibras de la commune de Sétif, organisatrice de cette manifestation culturelle, va éditer le roman

«*El Kasr... sired daftar menssi*» à ses frais et remettra un exemplaire à son auteur la veille de la commémoration du 66^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre 1954. A. S.

Afin de promouvoir le patrimoine vestimentaire

Annnonce d'un projet de musée dédié au costume traditionnel

Le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé, jeudi soir à Alger, un projet de création d'un musée dédié au costume traditionnel algérien pour préserver et valoriser ce patrimoine culturel.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture du mois du patrimoine immatériel dédié au

costume traditionnel, le ministre de la Culture et des Arts a annoncé que ce projet sera appuyé par un centre d'interprétation scientifique.

Lors de cette cérémonie de clôture, tenue au Palais de la culture Moufidi-Zakaria en présence de plusieurs membres du gouvernement, de nombreuses

créations inspirées du costume traditionnel et des pièces authentiques ont été présentées, à l'image du karkao, de la chedda, de la djebba kabyle et de la blousa oranaise.

A cette occasion, le ministre de la Culture et des Arts a également rendu hommage à d'illustres figures artistiques, à

savoir la chanteuse et musicienne du diwan Hasna El Becharia, la comédienne Bahja Rachedi, le chanteur et musicien de musique chaoui Abdelhamid Bouzaher et le comédien Mohamed Adjaïmi.

Lancé le 11 août dernier, le mois du patrimoine immatériel dédié au costume traditionnel aura été l'occasion de présenter une grande exposition au Palais de la culture Moufidi-Zakaria et des expositions locales relayées par les réseaux sociaux dans le but de valoriser, préserver, développer et promouvoir ce legs.

Le programme de cette manifestation aura également vu la tenue de nombreuses rencontres et conférences virtuelles sur le thème du costume et sur la préservation du patrimoine immatériel.

L. B.

Décès

Le réalisateur Carlos Tolentino n'est plus

Le metteur en scène péruvien Carlos Tolentino, considéré comme une des grandes figures du théâtre au Pérou, est décédé, mercredi à Lima, à l'âge de 74 ans, a annoncé le ministère de la Culture.

«*Nous regrettons profondément la mort de Carlos Tolentino Giuria, grande référence culturelle au Pérou et important réalisateur de théâtre, de cinéma et de télévision*», a écrit le ministère de la Culture dans un message publié sur Twitter. De même, le ministère a

exprimé ses «*condoléances à sa famille et aux disciples*» du directeur, qui a étudié à l'Université de Lima et a vécu pendant une décennie en Italie, après quoi il a poursuivi sa carrière au Pérou, où il a été professeur à l'Université des sciences appliquées (UPC) et à l'université pontificale catholique du Pérou (PUCP). En 2006, Carlos Tolentino est devenu le premier metteur en scène à mettre en scène la pièce «*Ses yeux ouverts*», écrite par la metteuse en scène uruguayenne Raquel

Diana après avoir surmonté un coma en 2000. Au cours de sa carrière de metteur en scène, Tolentino a également mis en scène d'autres œuvres remarquables telles que «*Todos eras mis hijos*» (Vous êtes tous mes enfants, 2014), «*Informe sobre la banalidad del amor*» (Rapport sur la banalité de l'amour, 2016) et «*El tiempo de los anhelos*» (Le temps des aspirations, 2018), inspiré de la célèbre nouvelle «*Casa Tomada*» de l'Argentin Julio Cortazar. C. M.

Marina Foïs, Guillaume Galienne et d'autres se «sentent trahis»

Polanski maintenu aux César

Le maintien du cinéaste, accusé de viol par une dizaine de femmes, dans l'assemblée générale de l'Académie des César passe mal. Une centaine de représentants de la nouvelle assemblée générale de l'Académie des César a dénoncé un «*manque de transparence*» concernant le maintien d'office du cinéaste Roman Polanski parmi ses membres, refusant toutefois de démissionner pour réformer l'institution. «*Nous venons d'être élu(e)s en tant que membres de la nouvelle assemblée générale de l'APC (Association pour la promotion du cinéma), en charge de l'organisation des César*», rappellent

divers représentants du secteur, dont l'actrice Marina Foïs, le comédien Guillaume Galienne ou encore les réalisateurs Cédric Klapisch, Pascale Ferran, le producteur Saïd Ben Saïd. «*C'est avec stupeur que nous avons découvert lundi soir, en même temps que la proclamation des résultats du vote, la liste des 18 "membres historiques"*» (sur les 45 membres de l'ancienne association) ayant demandé à conserver leur mandat», déplorent les signataires.

Or cette liste «est constituée depuis fin juillet», s'indignent-ils, dénonçant un «*manque de transparence (...)* dommageable et peu propice à la confiance

nécessaire à une nouvelle gouvernance». En outre, seuls deux de ses membres sont des femmes, au détriment de la stricte parité initialement prévue au sein de l'assemblée générale, de 182 personnes.

«*Comment ne pas se sentir trahis*», s'interrogent ceux qui doivent élire le 29 septembre, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, le nouveau conseil d'administration de l'association des César, ainsi qu'un tandem femme/homme à sa présidence. Parmi les «membres historiques» qui vont siéger à leurs côtés, figurent le cinéaste Roman Polanski qui avait renoncé à se rendre à la

dernière cérémonie des César sous la pression de féministes après de nouvelles accusations de viol, mais aussi le producteur Thomas Langmann, condamné en 2019 pour harcèlement envers sa femme, et Alain Terzian, critiqué pour sa gestion de l'ancienne Académie des César.

«*Parmi nous, des voix se sont élevées pour appeler à la démission collective*», rappellent les signataires de la tribune.

Mais ce «*n'est pas, à nos yeux, la réponse adéquate. Nous ne laisserons pas notre place vacante*», insistent-ils, se disant «*profondément attachés aux César et à leur mission d'intérêt*

général pour la profession». «*Nous souhaitons de larges réformes pour rendre les César plus vivants, plus joyeux, plus éclectiques, plus ouverts sur le monde, plus représentatifs de toutes les composantes du cinéma français, aussi bien en termes de formes cinématographiques, de métiers, que de diversité d'origines*», expliquent-ils.

Ils entendent ainsi élire des administrateurs représentant «ces changements», avant de s'atteler «à la rédaction de nouveaux statuts en cohérence avec leur aspiration à une nouvelle gouvernance réellement revivifiée», font-ils valoir.

R. I.



Hong Kong

Le harcèlement en ligne s'intensifie contre les pro-démocratie

■ Carol Ng ne compte plus les appels menaçants et les messages la traitant de cafard, qu'elle a reçus depuis que son numéro de téléphone a été illégalement dévoilé sur Internet. Mais cette militante pro-démocratie refuse de se laisser intimider.

Par Rosa C.

« Ils savent qu'ils peuvent faire très peur aux gens », explique à l'AFP la présidente de la Confédération hongkongaise des syndicats. « Mais je n'ai pas peur, parce qu'il s'agit de mes libertés et que je veux les défendre ». Une chose est sûre : elle n'est pas seule. HK Leaks, un site internet très sophistiqué, a récemment intensifié sa campagne de « doxing » – une pratique consistant à divulguer les informations personnelles de

personnes dans le but de leur nuire – contre les militants du camp pro-démocratie. Ni l'ordre qui lui a été donné l'an passé par le Commissaire hongkongais à la protection de la vie privée de cesser son harcèlement, ni son signalement à la police locale n'ont été suffisants pour le réduire au silence. Il cible tout particulièrement les Hongkongais qui ont selon lui violé la nouvelle et drastique loi sur la sécurité nationale, que Pékin vient d'imposer à l'ex-colonie britannique. Quelques semaines après l'en-

trée en vigueur du texte, HK Leaks avait ainsi dévoilé les informations personnelles d'au moins 14 individus qu'il accuse d'avoir enfreint cette loi, selon des journalistes de l'AFP. Promu par des groupes liés au Parti communiste chinois, et hébergé par des serveurs basés en Russie, ce site né en août 2019 a déjà fait de même avec des milliers de personnes qu'il accuse d'avoir soutenu l'immense mobilisation pro-démocratie de l'année passée à Hong Kong. « Quand j'ai été ciblée, cela a généré énormément de stress chez moi », raconte à l'AFP M^{me} Ng. « Je recevais des appels téléphoniques et des messages des "rubans bleus" sur Facebook », explique-t-elle en référence à cette couleur associée au camp pro-Pékin. « De temps en temps, j'étais inondée sous un déluge de stickers WhatsApp. Ils nous appellent les cafards ». Hébergé par un serveur russe, le site est élaboré de façon à échapper aux poursuites, selon les experts. Il utilise des hébergeurs anonymes et change régulièrement de domaine. Le site présente désormais en pop-up une fenêtre clamant que « les émeutiers ont provoqué la mort de l'État de droit et de l'ordre dans la société hongkongaise » et que plus de 2 000 policiers et membres de la mouvance pro-Pékin ont eux-mêmes été victimes de « doxing ». Plusieurs



Ph. > D. R.

figures de proue du combat pro-démocratie, comme Joshua Wong ou Agnes Chow, figurent sur le site dans l'onglet « Emeutiers indépendantistes », au même titre que le magnat des médias Jimmy Lai. Parmi les 14 présentés comme ayant enfreint la loi sur la sécurité nationale, on trouve des militants comme Tony Chung, Nathan Law ou Ray Wong. Tony Chung, 19 ans, est devenu fin juillet la première personnalité politique poursuivie au nom de la nouvelle loi, et ce, pour avoir promu l'indépendance hongkongaise au travers de Student Localism, un groupe dissous en juin qu'il avait cofondé en 2016. Cofondateur avec

Joshua Wong du parti Demosisto également dissous, M. Law a fui début juillet au Royaume-Uni en raison de cette loi. Selon des médias officiels chinois, MM. Wong et Law sont désormais recherchés pour avoir violé la loi sur la sécurité nationale, pour collusion avec les forces étrangères. Joshua Wong est de son côté convaincu d'être la cible d'une campagne de harcèlement orchestrée par Pékin et Hong Kong. « Depuis que j'ai obtenu le statut de réfugié en Allemagne, le gouvernement de Hong Kong est déterminé à m'arrêter par tous les moyens », a-t-il dit à l'AFP.

R. C.



Commentaire

Traité

Par Fouzia Mahmoudi

Un peu comme Hillary Clinton en 2016, Joe Biden se voit déjà à la Maison-Blanche et commence à faire des déclarations d'homme d'État. Le candidat démocrate à la présidentielle s'est exprimé cette semaine et conditionne tout accord commercial avec Londres au respect de l'accord de paix en Irlande. L'homme de 78 ans a appuyé dans un tweet, mercredi soir, la démarche de plusieurs membres du Congrès visant à prévenir Boris Johnson que le protocole sur l'Irlande du Nord, conclu avec l'Europe, ne devait pas être remis en cause, faute de quoi le traité commercial entre le Royaume-Uni et les États-Unis serait compromis. « Nous ne pouvons permettre que l'accord du Vendredi saint, qui a apporté la paix en Irlande du Nord, devienne une victime du Brexit, écrit le rival de Donald Trump. Tout accord commercial entre les États-Unis et le Royaume-Uni doit être subordonné au respect de l'accord et empêcher le retour d'une frontière physique. Point final ». Joe Biden donne ainsi son appui à une lettre adressée à Boris Johnson par le président de la commission des Affaires étrangères, Eliot Engel, cosignée par William Keating (élu démocrate, président de la sous-commission Europe), Richard Neal (élu démocrate, président de la commission des Voies et Moyens), et Peter T. King (élu républicain de New York). Une démarche bipartite qui montre à quel point le lobby irlandais se mobilise depuis que le locataire du 10 Downing Street envisage de faire passer une loi qui permettra aux Britanniques d'outrepasser les traités internationaux, et notamment le protocole sur l'Irlande du Nord signé avec l'Union européenne dans le cadre de l'accord de retrait de l'UE. Cet avertissement n'est pas à prendre à la légère, car, même si Donald Trump devait l'emporter le 3 novembre, le soutien des démocrates serait indispensable à tout accord commercial entre le Royaume-Uni et les États-Unis. La procédure de ratification des traités outre-Atlantique est régie par l'article 2 section II de la Constitution de 1787. « Le président aura le pouvoir de conclure des traités avec l'avis et le consentement du Sénat, pourvu que les deux tiers des sénateurs présents l'approuvent ». Cette disposition accorde de fait une minorité de blocage aux sénateurs démocrates. Il s'agit donc d'un pouvoir partagé, bipartite, qui limite les prérogatives du président des États-Unis. Boris Johnson n'avait sans doute pas anticipé que d'éminents représentants des États-Unis lient la question du Brexit et la relation commerciale anglo-américaine. La question irlandaise, après avoir empoisonné pendant trois ans les relations avec Bruxelles, pourrait être aussi décisive dans la relation avec Washington. Il faut se souvenir que le conflit en Irlande du Nord a tué au moins 3 000 personnes. La frontière entre les deux Irlande était militarisée avant l'accord de paix du Vendredi saint. Jouer avec les allumettes sur cette poudrière n'est pas prudent et c'est ce que ne cesse de répéter Michel Barnier, le négociateur européen. De son côté, à Londres, Boris Johnson a trouvé un compromis avec les députés torys frondeurs. Dans son projet de loi sur le marché intérieur, il reviendra au Parlement (et non aux ministres) de voter au cas par cas les dispositions qui seront en contradiction avec les traités internationaux. Mais ce petit arrangement politique interne ne suffira pas à vider le contentieux né avec Bruxelles et désormais une partie de l'establishment politique américain. Reste à savoir si Biden a assez de poids aujourd'hui pour convaincre Johnson de rentrer dans le rang ou si l'atypique Premier ministre britannique tiendra sa ligne de conduite jusqu'à obtenir ce qu'il veut, comme il l'a fait pour le Brexit en début d'année.

F. M.

Surinam

Pompeo vante les entreprises américaines sur la concurrence chinoise

Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a vanté, jeudi, la « libre entreprise » américaine face aux opportunités économiques chinoises au Surinam, première étape d'un voyage en Amérique du Sud qui le mène également au Guyana, deux pays où de récentes découvertes pétrolières attirent les convoitises. « Aucune entreprise appartenant à l'État ne peut rivaliser avec la qualité des produits et des services proposés par les entreprises américaines privées », a déclaré le chef de la diplomatie US à la presse après une rencontre avec le président du Surinam, Chan Santokhi, à Paramaribo, la capitale de ce pays frontalier de la Guyane française. « Nous avons vu comment le Parti communiste chinois investissait à l'étranger. Tout a l'air de bien se passer en surface, puis cela s'effondre dès que les coûts politiques sont apparents », a martelé M. Pompeo, selon lequel la « libre entreprise permet d'améliorer la vie de tous ». Mike Pompeo est le premier secrétaire d'État américain à se rendre au Surinam et au Guyana voisin où il

est arrivé jeudi en fin d'après-midi, selon un journaliste de l'AFP qui l'accompagne. Ces deux étapes marquent le début d'une tournée de trois jours qui le mènera également en Colombie et au Brésil, près de la frontière vénézuélienne, dans le cadre d'une campagne pour dénoncer le régime de Nicolas Maduro au Venezuela. Au Surinam, Mike Pompeo a rencontré le président Chan Santokhi, issu de l'opposition et élu en juillet. Au Guyana, il doit s'entretenir avec le nouveau chef de l'État, Irfaan Ali. Les deux pays sont fortement courtisés par la Chine, dont les États-Unis tentent de contrer l'influence grandissante sur leur propre continent. « Qu'il se rende dans ces deux pays est extraordinaire et démontre qu'il s'y passe quelque chose d'important », avait dit avant ce voyage Eric Farnsworth, un ancien du département d'État, aujourd'hui vice-président du Conseil des Amériques. Le groupe pétrolier ExxonMobil a annoncé en 2015 avoir trouvé l'une des plus grosses réserves mondiales de brut depuis des années dans les eaux au large du Guyana. Le

géant américain est aussi très présent au Surinam. Avant la pandémie de Covid-19, le Guyana affichait des prévisions de croissance économique de 85 % pour cette année, inégalées dans le monde. La venue de Mike Pompeo intervient au moment où le petit pays frontalier du Venezuela renégocie son accord avec Exxon, qui prévoit que l'État conserverait environ la moitié de ses revenus pétroliers – des termes jugés défavorables par certains défenseurs des pays en voie de développement. Un responsable américain a assuré que le secrétaire d'État n'était pas en mission de lobbying pour Exxon, mais qu'il encouragerait les deux pays à faire preuve de responsabilité dans la gestion de cette aubaine financière. « Nous sommes à un moment charnière du développement économique du Surinam », a ainsi dit Mike Pompeo à Paramaribo jeudi. « Les États-Unis sont disposés à y participer en s'assurant qu'il se fasse de manière durable et qu'il bénéficie à tous et rapproche nos pays ».

Conférence de Genève sur le Sahara occidental

Appel appuyé à l'autodétermination

■ Les participants à la vidéoconférence, organisée mardi à Genève par le Groupe de soutien au Sahara occidental, ont lancé un appel appuyé à l'ONU pour accélérer la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental occupé.

Par Sarah B.

La conférence intitulée «60^e anniversaire de la résolution 1514 de l'ONU : son application au Sahara occidental», a vu la participation d'un panel de haut niveau, dont notamment le président de la République arabe démocratique sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali, la vice-Premier ministre de la Namibie, Nandi-Ndaitwah, le chef de la diplomatie de Timor-Est, Xavier Reis Magno et la représentante de l'Afrique du Sud à Genève, Mxakato-Diseko. Ont pris part également à cette rencontre, Francisco Bastagli, ancien Représentant spécial du SG de l'ONU et ancien chef de la Minurso, l'eurodéputé Barrena Arza, et le président de la Commission sahraoui des droits de l'homme. «La conférence a été l'occasion pour les participants de réaffirmer leur soutien fort et sans faille au peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination», se félicite le Groupe de soutien de Genève dans un communiqué.

Ils ont dénoncé aussi «les manœuvres multiples et récurrentes visant à reporter indéfiniment le référendum d'autodétermination», notant que l'Assemblée générale de l'ONU avait demandé à l'Espagne de tenir cette consultation populaire en 1966.

Intervenant à cette rencontre, M^{me} Nandi-Ndaitwah, vice-Premier ministre namibienne, a déclaré que l'ONU était en mesure de tenir ce référendum, indiquant aussi que l'Assemblée générale ne pouvait «garder son attitude expectante, car l'inaction ou l'action indéfinie perpétue le statut quo illégal et encourage la puissance occupante à poursuivre ses violations des droits de l'homme sur le territoire». De son côté, le chef de la diplomatie

de Timor-Est, Xavier Reis Magno, a réaffirmé le soutien constant de son pays au peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté, précisant que les Est-Timorais ont mené une lutte similaire à celle des Sahraouis pour accéder à l'indépendance.

Tout en exprimant ses regrets quant à l'échec de l'ONU à mener ce référendum, le ministre a encouragé le Haut-commissariat aux droits de l'homme d'accorder l'attention nécessaire au territoire du Sahara occidental.

Passer outre le colonialisme marocain «trahirait les valeurs africaines»

M^{me} Mxakato-Diseko, Représentante permanente de l'Afrique du Sud à Genève, a rappelé que «l'AG de l'ONU avait adopté une série de résolutions réaffirmant la légitimité des luttes de libération par tous les moyens disponibles, y compris la lutte armée».

A cet égard, l'ambassadrice a appelé à «une solidarité internationale accrue avec le peuple du Sahara occidental».

Pour sa part, M. Ngabirano (Coordonnateur national du groupe de réflexion panafricain en Ouganda), a souligné que «toute tentative d'accepter le colonialisme marocain au Sahara occidental trahirait les valeurs africaines». D'autre part, l'eurodéputé espagnol, Barrena Arza, a mis l'accent sur la responsabilité historique de l'Espagne dans le processus de décolonisation au Sahara occidental et celle de l'Union européenne dans l'application des décisions de la Cour de justice de l'UE (CJUE). En effet, la Cour avait conclu en 2016 que le Sahara occidental est un territoire «distinct et séparé» du Maroc. Par ailleurs, Bastagli (ancien représentant



spécial du SG de l'ONU au Sahara occidental (2005 à 2006), a relevé le monopole des principaux pouvoirs à l'ONU et au Conseil de sécurité en particulier, où aucun pays africain n'a de siège permanent. A cet titre, Bastagli a invité les pays africains à demander à rejoindre le «Groupe des Amis du Sahara occidental», composé de quatre membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni et la France) en plus de l'Espagne. Il a fait savoir qu'«un groupe alternatif à New York, tel celui créé à Genève, devrait inviter les pays attachés aux principes de l'ONU à se joindre et à

s'engager dans les discussions sur l'autodétermination du Sahara occidental». Bastagli a également souligné que «la question devrait être soulevée au niveau d'autres organes des Nations unies, comme l'Assemblée générale et au niveau d'autres commissions relevant de cet organe central». A la fin de la conférence, le Président Ghali a réaffirmé qu'avec le consentement tacite du Conseil de sécurité, le Maroc ignore constamment la légalité internationale et, par conséquent, le Front Polisario n'a d'autre choix que de reconsidérer son engagement dans le processus politique sous sa forme actuelle où la mission des

Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) devient progressivement un outil de consolidation du colonialisme marocain au lieu d'y mettre fin. Il a en outre soutenu qu'il n'y a pas de solution, ni aujourd'hui ni demain, sans passer par la consultation du peuple sahraoui, détenteur exclusif du droit de décider du statut final de son pays. «Toute vision en dehors de ce cadre sera vouée à l'échec car elle est illégale et donc rejetée par le peuple sahraoui», a-t-il insisté.

S. B.

Avec 2 488 cas de coronavirus

Le Maroc enregistre son bilan de contamination le plus lourd

Le Maroc a recensé jeudi 28 décès et 2 488 contaminations dus au coronavirus, soit le taux de contamination le plus élevé dans le royaume depuis le début de la pandémie. Le ministère marocain de la Santé a indiqué, dans un communiqué, que 1 962 guérisons ont été enregistrés. Il a ajouté que le bilan s'est élevé à 94 504 cas dont 1 714 décès et 74 930 guérisons. Le

ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a déclaré que «la situation dans le pays est préoccupante, mais qu'elle n'a pas atteint un niveau chaotique».

Les équipes de santé déploient des efforts et œuvrent à contenir la propagation du coronavirus. Il a souligné dans un discours devant la Chambre des représentants (la première chambre du parlement) que «la

situation épidémiologique dans le pays s'est aggravée après l'entrée dans la deuxième phase de levée des restrictions de quarantaine, ce qui nécessite la fermeture de 8 grandes villes». Le 9 septembre, le gouvernement a prolongé d'un mois l'état d'urgence, jusqu'au 10 octobre 2020, pour contrer l'épidémie de coronavirus. Il s'agit de la sixième prolongation de l'urgence

sanitaire depuis qu'elle a été imposée pour la première fois le 20 mars pour endiguer la propagation du coronavirus.

Hausse des importations céréalières de 51 % à fin août

Les importations marocaines en céréales ont atteint 6,7 millions de tonnes au terme des huit premiers mois de l'année 2020, en hausse de 51,1 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Agence nationale des ports (ANP). L'analyse de la répartition de ce trafic par port fait ressortir une forte concentration de cette activité au port de Casablanca avec 3,8 millions de tonnes, représentant environ 56,4 % du trafic global des céréales, indique la même source dans sa note de

synthèse, qui fait état d'une hausse globale des importations céréalières dans les ports de Casablanca (+38,1%), Agadir (+64,1 %) et Nador (+286 %). Pour sa part, le trafic des phosphates et dérivés a atteint, à fin août 2020, un volume d'environ 24,2 millions de tonnes, enregistrant une hausse de 12,3 %, fait savoir l'ANP, notant que cette progression est due principalement au fort rebond des exportations des engrais (+30,9 %) et des trafics du soufre (+21,1 %) et de l'ammoniac (+23,3 %).

Quant au trafic global des hydrocarbures, il s'est chiffré à 6,3 millions de tonnes à fin août 2020, marquant ainsi une baisse de 10,5 % par rapport à la même période de l'année écoulée, ajoute la même source.

Ryma M./Agences

Tunisie

470 nouvelles infections au Covid 19 pour un total de 8 570 cas

QUELQUE 470 cas d'infection supplémentaires au Covid-19 ont été signalés, ainsi que quatre décès supplémentaires ces dernières 24 heures en Tunisie, a annoncé jeudi soir le ministère de la Santé, ajoutant que le bilan national était désormais de 8 570 cas confirmés, dont 133 décès, 2 342 guérisons et 6 095 cas encore actifs. A noter que depuis l'ouverture des frontières le 27 juin dernier, le ministère a signalé 7 369 cas confirmés, dont 90,4 % d'infections locales, avec 83 décès.

Par ailleurs, toutes les provinces du pays sont désormais classées en zone rouge après avoir enregistré une moyenne de plus de 10 contaminations pour 100 000 habitants, selon l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes. Face à pareille situation, rappelle ce dernier, le Comité scientifique de lutte contre le coronavirus a mis en garde les citoyens, les incitant à respecter les mesures de prévention et les protocoles sanitaires durant toutes leurs activités quotidiennes.



Italie

La Juventus valide le départ d'Higuain, annoncé à Miami

LA FORMATION italienne de la Juventus a annoncé jeudi la rupture à l'amiable du contrat de l'attaquant argentin Gonzalo Higuain, annoncé à Miami, et estimé qu'elle aurait un effet négatif de 18,3 millions d'euros sur ses comptes de la saison 2019/2020. Le club italien a toutefois salué chaleureusement le départ de «Pipita», dans un long communiqué où il rappelle que le joueur a participé activement à de nombreuses victoires et a conquis, avant de partir, un troisième Scudetto en revenant de son prêt à Chelsea.

Le joueur, né il y a 32 ans à Brest, est très attendu à l'Inter Miami, le club de David Beckham aux Etats-Unis, ont déjà révélé plusieurs médias italiens. Il était en Floride la semaine dernière pour boucler les derniers détails de son arrivée en MLS.

«L'aventure de Gonzalo à la Juve a débuté le 20 août 2016», rappelle la Juve dans un long communiqué résumant son séjour à Turin et le bilan chiffré : Higuain est devenu le deuxième meilleur buteur du club, toutes compétitions confondues, tout en étant «capable d'entrer dans les cœurs des fans».

Malgré des prêts ces dernières saisons à l'AC Milan et à Chelsea, Higuain a quand même marqué 66 buts pour les Bianconeri, dont le premier et le dernier au même endroit, sur la pelouse de l'Allianz Stadium. Il était arrivé de Naples en 2016 pour 90 millions d'euros.

Le contrat de Gonzalo Higuain courait jusqu'en 2021, mais le nouvel entraîneur de la Juventus, Andrea Pirlo, avait annoncé dès sa prise de fonction qu'il ne comptait pas sur lui.

Y. B.

Foot/ Prix par poste en Ligue des champions 2019-2020

Les nommés connus

LE BAYERN, tenant de la Champions League, a dominé la liste des nommés 2019/20 pour les prix par poste de l'UEFA Champions League, avec sept joueurs, suite à la victoire contre le PSG (1-0) en finale à Lisbonne.

Battu en finale, le Paris Saint-Germain compte trois joueurs nommés. L'Atlético de Madrid et Manchester City sont les autres clubs représentés.

Trois joueurs sont nommés pour chacun des quatre postes dans les prix par poste de l'UEFA Champions League 2019/20 pour devenir meilleur gardien, meilleur défenseur, meilleur milieu de terrain, meilleur attaquant.

Nommés pour les prix par poste 2019/20 de l'UEFA Champions League :

Gardiens : Keylor Navas (Paris Saint-Germain), Manuel Neuer (Bayern), Jan Oblak (Atlético de Madrid)

Défenseurs : David Alaba

(Bayern), Alphonso Davies (Bayern), Joshua Kimmich (Bayern)

Milieux : Kevin De Bruyne (Manchester City), Thomas Müller (Bayern), Thiago Alcántara (Bayern)

Attaquants : Robert Lewandowski (Bayern), Kylian Mbappé (Paris Saint-Germain), Neymar (Paris Saint-Germain)

Ces distinctions ont été mises en place en 2016/17 pour désigner le meilleur joueur de la saison à chaque poste dans la plus prestigieuse des compétitions de clubs en Europe. Les lauréats de cette année seront connus, de même que le Joueur de l'année de l'UEFA et la Joueuse de l'année de l'UEFA, lors du tirage au sort de la phase de groupes de l'UEFA Champions League 2020/21 à Nyon, en Suisse, le jeudi 1^{er} octobre. Le Joueur de la saison de l'UEFA Europa League 2019/20 sera annoncé le lendemain.

M. O.

Tennis

La lauréate de l'US Open Naomi Osaka, blessée, renonce à Roland-Garros

LA JAPONAISE Naomi Osaka, lauréate du dernier US Open de tennis, a déclaré jeudi forfait pour Roland-Garros (27 septembre-11 octobre) à cause d'une blessure persistante à une cuisse.

«Malheureusement je ne pourrai pas jouer à Roland-Garros cette année. Ma cuisse me fait encore mal et je n'aurai pas le temps pour me préparer à la terre battue», a-t-elle écrit sur son compte Twitter.

«Ces deux tournois étaient trop proches l'un de l'autre pour que je puisse les enchaîner cette année», a ajouté celle qui a remporté le 12 septembre à New York son troisième tournoi du Grand Chelem.

Deux semaines séparent ces deux Majeurs, Roland-Garros ayant été reprogrammé en raison de la pandémie de coronavirus qui a mis sous cloche la saison pendant quatre mois voire six pour certains joueurs et joueuses, comme Osaka, qui n'ont fait leur retour à la compétition que fin août.

La Japonaise, 3^e mondiale, a d'abord disputé le tournoi de Cincinnati, délocalisé dans la bulle de Flushing Meadows, parvenant à se hisser jusqu'en finale. Mais elle a renoncé à la disputer, blessée à l'adducteur gauche, pour préserver son physique

et ses chances en vue de l'US Open qui démarrerait dans la foulée. Bien lui en a pris, puisque quinze jours plus tard, elle a inscrit une deuxième fois son nom au palmarès du Majeur new-yorkais, en battant la Belarusse Victoria Azarenka en finale. Elle s'était déjà imposée en 2018 et s'était ensuite adjugé l'Open d'Australie 2019.

Agée de 22 ans, Osaka a aussi pris une autre dimension en dehors des courts de par son activisme dans la lutte contre le racisme.

Après l'agression de Jacob Blake, qui s'est fait tirer plusieurs fois dans le dos par un policier dans le Wisconsin, elle a suivi le mouvement de boycott lancé par l'équipe des Milwaukee Bucks pendant les play-offs NBA, et a refusé de jouer sa demi-finale de Cincinnati.

Le circuit WTA et les organisateurs du tournoi s'étant montrés à leur tour solidaires en annulant les matches prévus ce jour-là, elle est finalement revenue sur sa décision. A l'US Open, elle a maintenu sa volonté de réveiller les consciences dans le microcosme feutré du tennis en portant, à son arrivée sur le court lors de chacun de ses sept matches, un masque avec le nom d'une personne noire victime de violences policières aux Etats-Unis.

Football / CR Belouizdad

Décès de l'ancien international Achour

■ L'ancien international algérien des années 1960 et 1970, Louahdi Habib, dit Achour, est décédé jeudi à Alger à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses anciens coéquipiers.

Par Racim S.

Joueur emblématique du CR Belouizdad (Belouizdad actuellement), venu du club voisin l'OM Ruisseau en 1963, celui que l'on surnommait «Monsieur centre en retrait», possédait une pointe de vitesse exceptionnelle et un crochet gauche en pleine vitesse que peu maîtrisaient. Doté d'une frappe précise et puissante, il aura formé avec le défunt Ahcène Lalmas une paire mythique, que ce soit en club ou en sélection algérienne où il fut titulaire durant cinq bonnes années.

Après une riche carrière avec le CRB, ponctuée de plusieurs titres dont deux doublés (coupe-championnat) et un triplé (Championnat-Coupe d'Algérie-Championnat maghrébin) aux côtés des Chennou, Kalem et Abrouk, il a raccroché les cram-



pons à 34 ans et sa retraite coïncida étonnamment avec la fin de l'ère du «Grand Chabab».

En équipe nationale, l'ailier gauche avait été sélectionné à 33 reprises, inscrivant 8 buts dont le premier de l'Algérie dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations, le 5 février 1968 à

Bamako contre le Mali pour le compte des éliminatoires de la CAN-1968 en Ethiopie.

Outre la phase finale de ladite CAN, Achour a disputé les Jeux méditerranéens-1967 à Tunis.

Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Garidi (Alger).

R. S.

Mondial-2022/Qualifications

Le Brésil débute le 9 octobre contre la Bolivie

La sélection brésilienne, championne continentale en titre, débutera les qualifications sud-américaines pour le Mondial-2022 contre la Bolivie le 9 octobre, à huis clos, à Sao Paulo, a annoncé jeudi la Confédération Brésilienne de Football (CBF). Ce match contre les Boliviens était initialement prévu le 27 mars, à Recife (nord-est), mais il a dû être reporté en raison de la pandémie de coronavirus. L'entraîneur de la Bolivie, César Farias, avait

demandé en juillet que la rencontre soit jouée au stade Maracana de Rio de Janeiro. Mais les dirigeants brésiliens ont finalement annoncé jeudi sur Twitter qu'elle se déroulerait à Sao Paulo. La Seleçao affrontera ensuite le Pérou, le 13 octobre, à Lima. La tenue des deux premières journées des qualifications sud-américaines pour le Mondial-2022 est longtemps restée en suspens, en raison de la pandémie qui continue de faire des ravages en Amérique du Sud et commence à revenir en force dans certains pays européens. Mais la Confédération sud-américaine (Conmebol) a assuré jeudi que les joueurs sud-américains qui évoluent dans des clubs européens pourraient rejoindre leurs sélections pour

les matches qui auront lieu entre le 8 et le 13 octobre. Le sélectionneur brésilien Tite devait annoncer hier (09h00 GMT) la liste des joueurs convoqués pour les matches contre la Bolivie et le Pérou. Lors des qualifications pour le Mondial-2018, la Seleçao avait pris un très mauvais départ mais avait fini par obtenir son billet haut la main, en enchaînant neuf victoires consécutives après l'arrivée de Tite en 2016. Arrivé grand favori en Russie, le Brésil, avec un Neymar tout juste remis de blessure et moqué pour ses simulations, a été éliminé en quarts de finale par la Belgique.

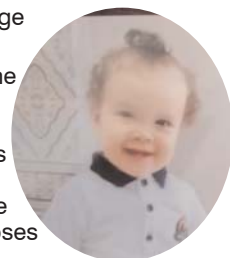
A domicile, la Seleçao a remporté en 2019 sa neuvième Copa América

K. B.

ANNIVERSAIRE

La maman Hinda et l'ensemble de la famille Azouz, souhaitent à leur ange SIKAOUI ASSIL

un joyeux anniversaire et une longue et heureuse vie, beaucoup de santé et de bonheur dans les bras de sa maman et que de belles choses dans la vie. A d'autres bougies In-Chaallah Gros bisous.



Nous t'aimons.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Préférant de loin le secteur privé

Les gynécologues-obstétriciens désertent les hôpitaux publics, reconnaît Benbouzid

LE SECTEUR de la Santé publique manque cruellement de médecins spécialistes en gynécologie-obstétrique. Ce manque trouve son origine dans le choix des médecins qui, pour la majorité, préfèrent travailler dans le secteur privé, mieux rémunéré. Ce déficit, devenu un véritable handicap pour le secteur, cause des désagréments aux parturientes, notamment celles qui n'ont pas les moyens de donner naissance à leurs bébés chez le privé.

Le malaise à l'hôpital public est réel. Il fait face à une crise sans précédent : un manque flagrant de spécialistes, notamment en gynécologie-obstétrique.

«Le déficit de médecins spécialistes en gynécologie-obstétrique est un problème dont souffrent la plupart des établissements publics de santé sur le territoire national», a reconnu le premier responsable du secteur, Abderrahmane Benbouzid. Selon lui, seuls 900 gynécologues-obstétriciens exercent au niveau des établissements publics. En parallèle, plus de 1 700 autres travaillent dans des cliniques privées. Il a fait savoir que l'Algérie enregistre annuellement près d'un million de nouvelles naissances, ce qui peut compliquer la situation. Cette situation pose énormément de problèmes aux parturientes qui accouchent par césarienne.

Il s'agit d'une situation extrême

mement inquiétante, du moment que le nombre de parturientes qui sont régulièrement soumises à des accouchements par césarienne est important. Elles sont de ce fait orientées vers les cliniques privées, bien que les prix soient extrêmement élevés. Pire encore, dans les hôpitaux de certaines wilayas, le manque de gynécologues a été parfois à l'origine de drames en raison des déplacements des femmes enceintes dans des conditions pénibles. Le citoyen a pris conscience du niveau de gravité de la situation et en paye le prix fort. Le ministère de la Santé en a pris également la mesure en chargeant des équipes de l'Inspection générale de son département d'effectuer des contrôles dans les structures de santé privées et publiques. Il s'agit, selon un communiqué du ministère, de s'enquérir de la qualité des services fournis aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des malades, de gestion des urgences, d'hygiène et de maîtrise de la gestion et de la maintenance des équipements médicaux. Pour conclure, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, devant les députés de l'APN, le début du dégel de projets d'hôpitaux dans certaines wilayas, suspendus en raison de la politique d'austérité adoptée par le gouvernement, sans fournir plus de précisions.

Louiza A. R.

Dysfonctionnements sur ses réseaux

Ooredoo s'explique et rassure ses clients

LE GROUPE qatari s'est expliqué dans un communiqué, publié sur son site officiel, à propos des sévères dysfonctionnements sur ses réseaux qui se sont traduits par une «interruption des services Voix et Internet durant les 16 et 17 septembre», causant ainsi d'importants désagréments aux usagers de ses services. L'opérateur mobile Ooredoo Algérie a publié un communiqué suite aux dysfonctionnements sur ses réseaux, indiquant qu'«Ooredoo Algérie est consciente que ses abonnés ont des difficultés à se connecter à Internet à travers son réseau».

Ooredoo Algérie vous informe que toutes ses équipes investissent, œuvrent et donnent le meilleur d'eux afin de satisfaire chaque client», lit-on dans le communiqué. «Ooredoo vous remercie pour votre patience, compréhension et fidélité», a conclu le communiqué. Il est à noter que des dysfonctionnements et interruption des services Voix et Internet sont survenus les mardi 16 et mercredi 17 septembre sur les réseaux GSM, 3G et 4G de l'opérateur Ooredoo à travers tout le territoire national.

Th. Kh.

Condoléances

Profondément affecté par la perte de son ami et confrère Abdelmadjid Merdaci, homme pétri de grandes valeurs humaines et intellectuelles, Nadjib Stambouli, directeur de publication du quotidien «Le jour d'Algérie», présente à ses frères, à son épouse et sa fille ainsi qu'à toute la famille Merdaci ses sincères condoléances et les assure de son entier soutien moral en cette pénible épreuve. Allah yerhmo.

Quatre jours sans internet



Louvis

Djalou@hotmail.com

Il portait Constantine dans son cœur et l'Algérie chevillée au corps

Le sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci n'est plus

■ La disparition, jeudi soir à Alger, du sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci n'a pas manqué d'émouvoir et d'attrister de nombreuses personnalités et citoyens de la ville de Constantine dont il est l'un de ses fils valeureux, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 75 ans.

Par Racim C.

De l'avis de ses amis et proches, «le défunt portait Constantine dans son cœur et l'Algérie chevillée au corps» avec un attachement profond qui transparaissait fortement à travers ses nombreux ouvrages et contributions sur l'histoire, la littérature, le théâtre, la musique, le cinéma et même le sport. «C'est une grande perte pour la ville de Constantine et pour l'Algérie», confie à l'APS le P' Abdelhamid Aberkane, très affecté par la perte du défunt Abdelmadjid Merdaci qu'il considère comme «un frère, un homme vrai et entier, très engagé et courageux». Emu par le décès de cet «homme d'une très grande culture», le P' Aberkane a loué les «qualités morales du défunt, une grande personnalité très respectée, un homme inlassable, très amoureux de la culture et de la musique, très généreux et d'une simplicité absolue». Et d'ajouter : «Abdelmadjid était un patriote qui aimait sa ville et son pays et la culture dont il était insatiable, aspirant inlassablement à tout connaître du patrimoine culturel constantinois et national». «Le défunt était très cultivé et n'avait de cesse de défendre la culture et la musique de la ville de Constantine ainsi que son histoire», souligne-t-il, tout en adressant «une pensée émue aux



membres de sa famille, des enfants de la ville très respectés». De son côté, Toufik Benzegouta, président de l'association des Amis de Constantine, a mis l'accent, outre les qualités morales et culturelles du défunt unanimement reconnues par ses amis et proches, sur «le couple extrêmement et extraordinairement soudé et inséparable qu'il formait avec son épouse qui était toujours présente à ses côtés en toutes circonstances». Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message de condoléances à la famille de Abdelmadjid Merdaci, dans lequel il a salué les contributions de l'éminent professeur universitaire dans «l'enrichissement de la pensée et de l'histoire, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir dans Son vaste paradis et d'assister les siens en cette épreuve». Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a également publié hier matin un message de condoléances sur son compte Facebook, dans lequel il exprime sa «grande tristesse» suite au décès du profes-

seur et chercheur Abdelmadjid Merdaci. Très proche du défunt, l'historien français, Benjamin Stora, a exprimé, de son côté, son «immense peine», rendant hommage, via un post Facebook, à son «frère, ami et grand historien Abdelmadjid Merdaci». Ecrivain, sociologue et historien, le défunt professeur Abdelmadjid Merdaci est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Histoire de la ville de Constantine et la guerre de Libération nationale, notamment «Le dictionnaire des musiques et les musiciens de Constantine», «La fonction présidentielle en Algérie», «GPRP, un mandat historique (19 septembre 1958-3 août 1962)», «Novembre 1954, de l'insurrection à la guerre d'indépendance» et «Constantine, citadelle des vertiges». Abdelmadjid Merdaci est également l'auteur d'un ouvrage biographique, «Les clés retrouvées», paru en 2015, dans lequel il relate son enfance à Constantine. Le défunt a été inhumé hier à Constantine au cimetière central de la ville.

R. C.